

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. XIV

MONTREAL, MAI 1895

No 1

## SOMMAIRE.

CHANGEMENT AU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—AVIS.—ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Erection de municipalités scolaires — Nominations diverses — Bureau des Examineurs catholiques de Montréal, séance du 12 mars dernier — Société Historique de Montréal, séance du 15 avril dernier.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Pensées sur l'Instituteur — Composition, *Une fable de La Fontaine* — Dictées d'orthographe usuelle — Phrases à corriger — Exercices de calcul.—TRIBUNE LIBRE : Expositions scolaires.—LECTURE POUR TOUS : Géographie, *Plateau du Colorado*—La reine Victoria—Maximes d'or — Proverbes arabes — Variétés. — BIBLIOGRAPHIE : Publications reçues. — CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

### Changement au département de l'Instruction publique.

Nos lecteurs verront plus loin, dans les *Actes officiels*, la nomination de l'hon. M. Ouimet au Conseil législatif et sa démission comme surintendant de l'Instruction publique.

M. Ouimet, présidait au département de l'Instruction publique depuis 1875. Pendant son administration, il s'est occupé d'une manière très active de toute question en rapport avec notre système scolaire. Successeur de l'hon. M. Chauveau, il a continué l'œuvre du regretté défunt, et, comme lui, il s'est toujours montré l'ami sincère et dévoué des instituteurs. Il n'a rien négligé

pour améliorer leur condition et faire apprécier leurs services du public : car c'était là, dans son opinion. l'unique moyen de retenir dans l'enseignement les sujets distingués, et, par là même, d'élever le niveau intellectuel dans notre province.

En même temps que nous souhaitons à l'hon. démissionnaire de jouir pendant de longues années d'un repos auquel son âge et ses états de services lui donnent droit, nous le prions d'accepter l'expression de notre reconnaissance, et de croire que nous conserverons la mémoire du bien qu'il a fait à la classe enseignante.

Le regret que nous avons éprouvé en apprenant le départ de M. Ouimet du département de l'Instruction, a été adouci lorsque nous avons connu le nom de son successeur. L'hon. M. de La Bruère est un homme possédant une haute éducation, un journaliste remarquable, auquel les affaires scolaires ne sont pas étrangères. Nous ne doutons nullement qu'il ne marche sur les traces de ses prédécesseurs, et que, sous son administration, il ne s'opère de nouveaux progrès dans le domaine de l'Instruction publique. Aussi nous empressons-nous de lui souhaiter ici la plus cordiale bienvenue.